

# Assemblée Générale Ordinaire 2020 du 17 février 2021

## (tenue en visio-conférence)

## Rapport moral

---

C'eut été un grand plaisir de vous réunir dans les salons du Yacht-Club de France pour notre assemblée générale annuelle de 2020, qui a malheureusement du être reportée cette année au 17 février 2021 sous forme de visio-conférence du fait des conséquences de la crise sanitaire.

### Nouveaux membres

Nous avons le plaisir d'accueillir 14 nouveaux membres en 2020.

### Challenge de la Croisière

Les participations enregistrées en 2020 au titre des croisières sont celles de : Vincent DELMAS, Gérard CHEVALIER et Jacques-Henri BORD.

Les résultats de notre challenge traduisent cette année de crise sanitaire la difficulté pour nos membres d'organiser les navigations. Cela se traduit pour beaucoup par l'absence d'embarquement notamment sur les catamarans loués en flottilles pour des destinations parfois lointaines.

### Activités sur l'eau

**L'année 2020 nous a réunis sur l'eau autour des événements suivants :**

- Activité soutenue de « Bernina X », qui notamment, termine 4<sup>ème</sup> au trophée UNCL méditerranée,
- Activité régates également soutenue sur la cote Atlantique : Castagnole termine l'année 7<sup>ème</sup> sur 492 du classement national Osiris Habitables.
- Rassemblement VogAvecMoi au Lavandou , puis à Porquerolles, fin juin-début juillet,
- Croisière d'été (catamaran Bord à bord) au long des cotes de Provence début juillet,
- Croisière-convoyage en monocoque d'Alicante à La Rochelle en juillet et août,
- Suivi des Voiles de Saint Tropez fin septembre / début octobre.

### Activités à terre :

- Ces activités ont pour la plupart été annulées par suite des difficultés soulevées par la gestion de la crise sanitaire.



- Le comité, puis le dîner, habituellement tenus au domaine de Guerrevieille à Sainte Maxime, ont néanmoins pu avoir lieu fin septembre.

## Activités internes

Le site internet a été régulièrement mis à jour, au moins pour la « lettre », rendant son contenu plus vivant.

## Publications

Six lettres trimestrielles vous ont été adressées par courriel et intégrées sur le site internet.

Des informations au fil de l'eau (notamment les compte-rendus des comités) sont délivrées sur votre site internet pour lequel chaque membre dispose d'un mot de passe.

Des informations vivantes sont également publiées tout au long de l'année sur la page Facebook .

## Licences FFV

Les licences-assurances de la Fédération Française Voile sont toujours délivrées directement par l'U.P.F.

Pour souscrire, il convient de s'adresser à notre vice-président Marc Verdet, également responsable de la section « Régate ».

**Jacques-Henri BORD,**  
**Secrétaire général**

